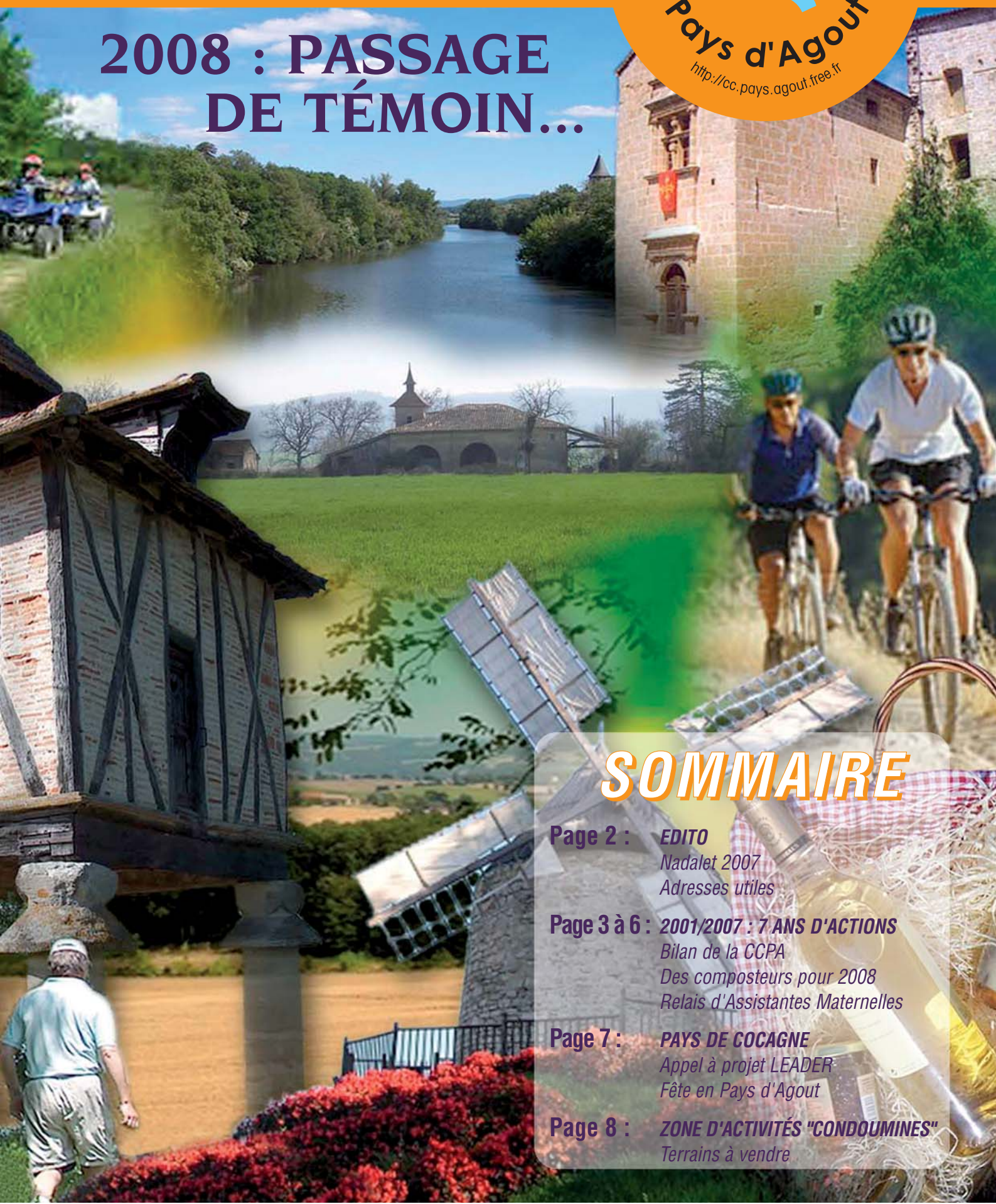


Le Journal

Décembre 2007 > 9



2008 : PASSAGE DE TÉMOIN...



SOMMAIRE

- Page 2 :** *EDITO*
Nadalet 2007
Adresses utiles
- Page 3 à 6 :** *2001/2007 : 7 ANS D'ACTIONS*
Bilan de la CCPA
Des composteurs pour 2008
Relais d'Assistants Maternelles
- Page 7 :** *PAYS DE COCAGNE*
Appel à projet LEADER
Fête en Pays d'Agout
- Page 8 :** *ZONE D'ACTIVITÉS "CONDOUMINES"*
Terrains à vendre



Ce numéro est le dernier que vous recevrez d'ici la fin du mandat. Les éditos sont rédigés par les présidents de commissions mais pour celui-ci ce sont les membres de la commission "Information et Communication" qui vous donnent leur sentiment.

Depuis 2001 nous avons essayé de vous tenir au courant des activités de la CCPA afin que vous sachiez comment sont employés nos impôts locaux. Le journal, monté par des élus, avec l'appui technique d'un personnel très compétent, a été conçu pour vulgariser "l'info". Il a parfois été légèrement hermétique car "la matière" à diffuser n'était pas toujours simple ; la communication est un art difficile.

Les faibles moyens financiers qui nous ont été accordés, n'ont permis de sortir que cette "feuille de chou" mais il s'agit d'un chou d'ornement et pour avoir mieux, type orchidée exotique, il aurait fallu des budgets plus conséquents.

Nous avons fait de gros efforts en 2003 pour "relooker" votre journal, budget-formation à l'appui. Cette formule nous paraît représenter le moins mauvais rapport qualité/prix. Nous espérons qu'elle vous a satisfait et si vous avez des critiques constructives à formuler, nous sommes à votre disposition pour les étudier.

Très peu de membres de la commission étaient délégués ou suppléants au conseil de communauté ce qui ne leur a pas facilité la tâche. Malgré tout, si les numéros ont pu sortir en temps voulu avec le même rythme, c'est que l'ambiance de la commission a toujours été excellente. Le groupe aura travaillé jusqu'à la fin avec la même intensité.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à œuvrer pour vous et gardons l'espoir d'avoir rempli notre contrat. Nous vous souhaitons une bonne lecture pour les prochains numéros réalisés après mars 2008 par la future équipe.

Les membres de la Commission "Information et Communication"

Gardez votre sourire le bœuf et l'âne ! Tout à l'heure, vous donnerez votre opinion sur ce qui va maintenant se passer de part et d'autre de l'Agout ... Cette année, vous allez voir de nouveaux personnages et des scènes différentes car la vie change et la population aussi ..." disent en chœur les enfants de ce **Nadalet 2007**.

Eh, oui ! **De nouveaux personnages, de nouvelles situations qui ont agité notre Pays d'Agout**, voire la France et au-delà ... Comment ne pas parler de la fusion entre Guitalensa, le pêcheur et L'Albareda, le jardinier, qui se querellent quelques fois mais qui s'aiment et s'estiment au point de ne vouloir faire qu'un.

Un chasseur, une écolo, un savant fou, un apiculteur, ... tous rencontrés dans nos campagnes et ailleurs pour nous faire rire de nos histoires à la résonance si vraie. Ils se heurtent, s'apostrophent qui en français, qui en occitan, campés sur leurs points de vue, sur leurs certitudes, pour tous se retrouver unis pour ce grand voyage vers Bethléem.

Comme chaque année, le spectacle est interprété par des amateurs du Pays d'Agout. La mise en scène est de Jean-Michel Hernandez, la scénographie de Sarah Braski et le texte d'Alem Surre-Garcia.

Il est réalisé avec le soutien de la CCPA et des communes accueillantes. Entrée libre contre un jouet, un livre... pour les enfants défavorisés.

Choisissez votre date, nous vous attendons toujours plus nombreux :

Judi 20 décembre - 21^h : VITERBE

Vendredi 21 décembre - 21^h : DAMIATTE

Samedi 22 décembre - 21^h : GUITALENS-L'ALBAREDE

Dimanche 23 décembre - 17^h30 : LAVAUR



Nadalet 2006



Meilleurs Vœux 2008



ADRESSES UTILES

CCPA :

Communauté de Communes du Pays d'Agout

- Services administratifs

Place de l'Esplanade - Vielmur

Tél : 05 63 70 52 67

E-mail : cc.pays.agout@wanadoo.fr

Site : <http://cc.pays.agout.free.fr>

- RAM du Pays d'Agout

Place de l'Esplanade - Vielmur

Tél : 05 63 70 52 67

E-mail : ram.pays.agout@wanadoo.fr

- Médiathèque du Pays d'Agout

Saint-Paul - Tél : 05 63 75 34 13

Vielmur - Tél : 05 63 70 35 32

- SPANC

Tél : 06 10 92 73 02

C.L.A.E. (Centre de Loisirs)

Vielmur et Saint-Paul

Tél : 05 63 74 33 79

Crèche "Poussin Poussette"

7 rue du Pont - Vielmur

Tél : 05 63 75 32 32

S.I. du Pays d'Agout

16 rue de Strasbourg - Saint-Paul

Tél : 05 63 70 52 10

Déchetterie

Guitalens-L'Albarède

Tél : 05 63 70 99 30

Directeur de la publication	Robert CLARENC
Édité par	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - 81570 VIELMUR Tél : 05 63 70 52 67 - Fax : 05 63 70 50 21
Rédaction	Commission Communication Responsable : Michel FABRIES
Impression	Imprimerie EUREKA SERVICES - CASTRES
Photo et illustration	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'AGOUT Sylvain RAVIER
Photo couverture	Avec l'aimable autorisation du SI du Pays d'Agout
N°ISSN	1277 1953

2001/2007 : 7 ans d'Actions

Mars 2008 verra de nouvelles élections municipales et il est toujours bon de faire le bilan d'une mandature. Nous ne dérogeons pas à la règle et nous vous proposons donc de vous présenter le bilan de la CCPA. **Pendant sept ans** (le mandat dure normalement 6 ans mais à cause des élections présidentielles et législatives de 2007, les élections municipales ont été reportées d'un an) notre collectivité a réalisé des actions dans diverses compétences que **les communes, qui la constituent, lui ont transféré.**



Durant ces années, les élus de la CCPA ont eu à cœur **de mettre en avant l'esprit communautaire avant l'esprit de clocher.**

Le Pays d'Agout, ce sont 15 communes qui se sont unies pour mieux œuvrer ensemble.

Notre Pays d'Agout compte **7.900 habitants** pour une **superficie de 200 km²** et une **densité de 38 hab/km²** (la densité moyenne dans le Tarn est de 42 hab/km² et de 109 hab/km² en France). Situé entre deux agglomérations (Toulouse et Castres), notre territoire se transforme de plus en plus en "terre d'accueil" avec une urbanisation croissante et l'arrivée de nouvelles populations. Comme toute la société française, notre territoire est à la croisée des chemins : des populations différentes cohabitent, l'activité économique se transforme et les nouvelles techniques de communication révolutionnent nos modes de vie.

Bilan de la CCPA

ECONOMIE

2001 : Finalisation de la **Zone Artisanale Borio Novo** à Vielmur

2004 : Extension de l'**atelier-relais TSD Confection** à Saint Paul

2006 : **Zone d'activités communautaire "Condomines"** à Fréjeville.
3,5 ha commercialisables avec des lots de 2.500 m² minimum



Zone artisanale - Vielmur



Parcours nautique Vielmur - Serviès

AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

2004-2008 : Réalisation du **diagnostic "Eau en Pays d'Agout"** et mise en œuvre de **7 actions** : chemin de l'eau, spectacle "La Belle Bleue", journée portes ouvertes à la **déchetterie** et à la station d'épuration, éducation à l'environnement dans les écoles, parcours nautique, programmation de **plantations de haies** en bordure de voies communautaires, réhabilitation du petit patrimoine en lien avec l'eau avec les compagnons bâtisseurs.

2005 : Adhésion au syndicat mixte du bassin de l'Agout

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

2001-2007 : **Soutien financier aux associations** culturelles, sportives et de loisirs (un peu plus de 120.000 € ont été attribués en 7 ans)

Participation aux **"Cabarets Nomades"**

2003 : Organisation de la **"Journée des Associations"**

2004 : Aménagement du site vielmurois de la **Médiathèque du Pays d'Agout** et informatisation des deux sites (Saint-Paul et Vielmur)

2005 : Publication du **"Guide des Associations"**

2005-2007 : Spectacle **"Nadalet"**

2007 : Inauguration de la **salle multisports "Jean-Louis Etienne"** utilisée par le collège René Cassin et toutes les associations du Pays d'Agout. Coût du projet : 776.165 €

2007 : Acquisition d'une **estrade** et de **gradins** mis à disposition gratuitement auprès des associations du Pays d'Agout



Salle Jean-Louis Etienne - Vielmur

Brève

Le Pays d'Agout a besoin d'assistantes maternelles agréées. N'hésitez pas à contacter l'animatrice du R.A.M. (coordonnées p. 2) pour tout renseignement et/ou accompagnement de votre projet.

Bilan de la CCPA

TOURISME ET PATRIMOINE

2001 : Mise en place des panneaux **Relais Information Service (RIS)** sur 5 points du Pays d'Agout (Fréjeville, Guitalens-L'Albarède, Saint Paul, Vielmur et Viterbe)

2001-2004 : Mise à disposition d'un **agent d'animation** au Syndicat d'Initiatives du Pays d'Agout

2001-2007 : **Soutien financier au Syndicat d'Initiative** du Pays d'Agout

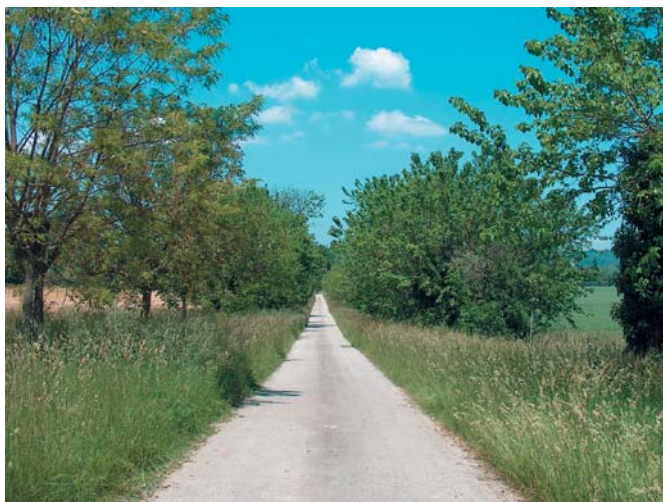
2003-2004 : Acquisition de matériel (parcours sportif, aires de pique-nique) pour l'aménagement du **plan d'eau Saint Charles à Damiatte**

2004-2006 : Remise à niveau des **4 sentiers de randonnée** (signature des conventions de passage, reprise de la signalétique, réédition des topo-guides et mise en place de panneaux de départ)

2007 : Actualisation des cartes RIS



Panneau de départ du circuit des Devèzes - Serviès



Labouriette - Saint Paul

VOIRIE

2004-2007 : **Travaux d'investissement** sur 244 km de voirie intercommunale pour un montant de 460.000 €/an soit 1.840.000 €

2007 : **Travaux de fonctionnement** (entretien, passage d'épaveuse, curage des fossés, ...) sur les 244 km de voirie pour un montant de 110.000 €/an

ORDURES MENAGERES

2001 : Mise en place de la **collecte sélective**

2003 : Création de la **Régie Ordures Ménagères**

2001-2007 : Programme d'investissement de nouveaux conteneurs, caissettes et colonnes verre (400 bacs, 850 caissettes et 20 colonnes verre)

2007 : Lavage des 488 conteneurs

2007 : Acquisition d'un **3^{ème} camion**

2007 : Déménagement dans le **nouveau local** situé dans la ZA Borio Novo à Vielmur



Camion de collecte des ordures ménagères

Bilan de la CCPA

ENFANCE-JEUNESSE

2003-2006 : Diagnostic "Enfance jeunesse" et signature des contrats "Enfance" et "Temps Libre" : création du **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** avec une animatrice à mi-temps, création d'un poste de coordinateur "enfance-jeunesse" à mi-temps, organisation de chantiers-loisirs jeunes, soutien financier aux crèches (Vielmur et extérieures) et au centre de loisirs (Vielmur-Saint Paul).

2007 : Réflexion sur le diagnostic du nouveau contrat "Enfance-Jeunesse" qui sera signé avec la **CAF du Tarn** et la **MSA** pour les années 2007-2010.



RAM visite d'une ferme



Lagunage : Floc - Viterbe

ASSAINISSEMENT

2002-2005 : Elaboration des schémas d'assainissement sur les 15 communes du Pays d'Agout

2005 : Mise en place du **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** pour la vérification progressive de toutes les installations d'eaux usées

Brève

La CCPA a décidé de lancer en 2008 une opération "composteurs". Les habitants du Pays d'Agout pourront les acheter à la CCPA, qui en prend une partie à sa charge, à un prix intéressant. N'hésitez pas à réserver dès à présent votre composteur au 05 63 70 52 67

COMMUNICATION

2001-2007 : Edition de 2 journaux de la CCPA par an : juillet/décembre

2003 : **Nouvelle version** du journal de la CCPA

2005 : Mise en ligne du **site internet** : <http://cc.pays.agout.free.fr>



Page d'accueil du site internet



Maison du Pays d'Agout - Serviès

PROJETS COLLECTIFS

2004 : Adhésion au **Pays de Cocagne** : approbation de la charte et mise en œuvre du contrat

2005 : Acquisition du "Moulin de L'Albarède" sur la commune de Serviès et lancement de la réflexion pour faire de ce bâtiment la future **"Maison du Pays d'Agout"**

2005 : Réserve foncière sur la commune de Saint Paul pour un projet de **maison de retraite**.

Appel à projet LEADER

Une candidature commune à l'appel à projet LEADER entre le Pays de Cocagne et le Pays du vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou : le rapprochement entre les deux Pays s'est fait naturellement compte tenu des enjeux auxquels est confronté l'ouest tarnais.

En effet, ce territoire situé dans la zone d'attraction de l'agglomération Toulousaine, doit ainsi faire face à une pression démographique et foncière importantes, qui imposent une politique publique structurée. La problématique est commune : mettre en œuvre un aménagement équilibré du territoire favorisant l'emploi, le maintien et l'installation de populations tout en préservant les qualités paysagères et patrimoniales.

L'enjeu à travers le LEADER est de faire des qualités de notre environnement un facteur de dynamisme et d'attractivité pour notre territoire.

Qu'est ce que le programme LEADER :

Cet appel à projets s'inscrit dans le nouveau programme européen FEADER (Fonds Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural) qui accompagne les actions de développement rural, en soutenant les activités agricoles et forestières, l'amélioration de l'environnement, de la qualité de vie et la diversification de l'économie rurale. Ce programme serait une véritable opportunité de développement pour ce territoire. **Il pourrait permettre de bénéficier d'une enveloppe de 1 à 2,5 millions d'euros.**

Les deux pays ont lancé la réflexion sur la stratégie de développement du territoire qui sera mise en place sur la période 2007-2013. LEADER soutiendra des projets ayant un caractère pilote, fondés sur une stratégie locale de développement partagée entre acteurs publics et privés. Cette approche doit être multisectorielle (agriculture, environnement, économie, tourisme...).

Périmètre du territoire :

De 2000 à 2006, le Pays du Vignoble Gaillacois, Bastides et Val Dadou a bénéficié du dispositif LEADER +. De nombreuses actions en faveur de la population ont pu être réalisées grâce à ces financements. Le dispositif Leader a permis de cofinancer plus de 200 projets, principalement des services à la population (structure petite enfance, bibliothèque, centres de loisirs...) et aussi développer l'offre culturelle et touristique (promotion et communication du territoire...).

Un travail de concertation entre élus, socioprofessionnels issus des conseils de développement et autres acteurs locaux, a commencé pour répondre à ces enjeux. Ce programme européen, si la candidature est retenue, permettra de développer de nouvelles formes de partenariat et d'encourager des initiatives innovantes.

Les acteurs locaux publics et privés se mobiliseront sur ce travail jusqu'à fin Mars ; la candidature devrait être déposée au 25 avril 2008.

Article rédigé et transmis par l'association du Pays de Cocagne pour diffusion

Brève

Projet de Fête en Pays d'Agout

Le 11 octobre 2007 s'est tenue à Saint Paul une rencontre entre les élus des commissions "Tourisme et Patrimoine", "Culture, Sports et Loisirs", "Agriculture et Environnement" de la CCPA et des représentants des différentes associations du Pays d'Agout.

34 personnes représentant 23 associations s'étaient déplacées et ont exprimé **leur intérêt à réfléchir ensemble à l'idée d'une fête en Pays d'Agout.**

Il a été proposé qu'un questionnaire soit adressé aux associations, aux différents acteurs locaux et à toutes les personnes intéressées par le projet pour connaître leur avis.

Leurs réponses permettront de préciser les objectifs de cette fête, son contenu et l'implication des différents acteurs du territoire.

Dès le début 2008, une nouvelle réunion sera programmée pour donner à toutes et à tous le résultat de cette enquête et l'orientation de ce projet.

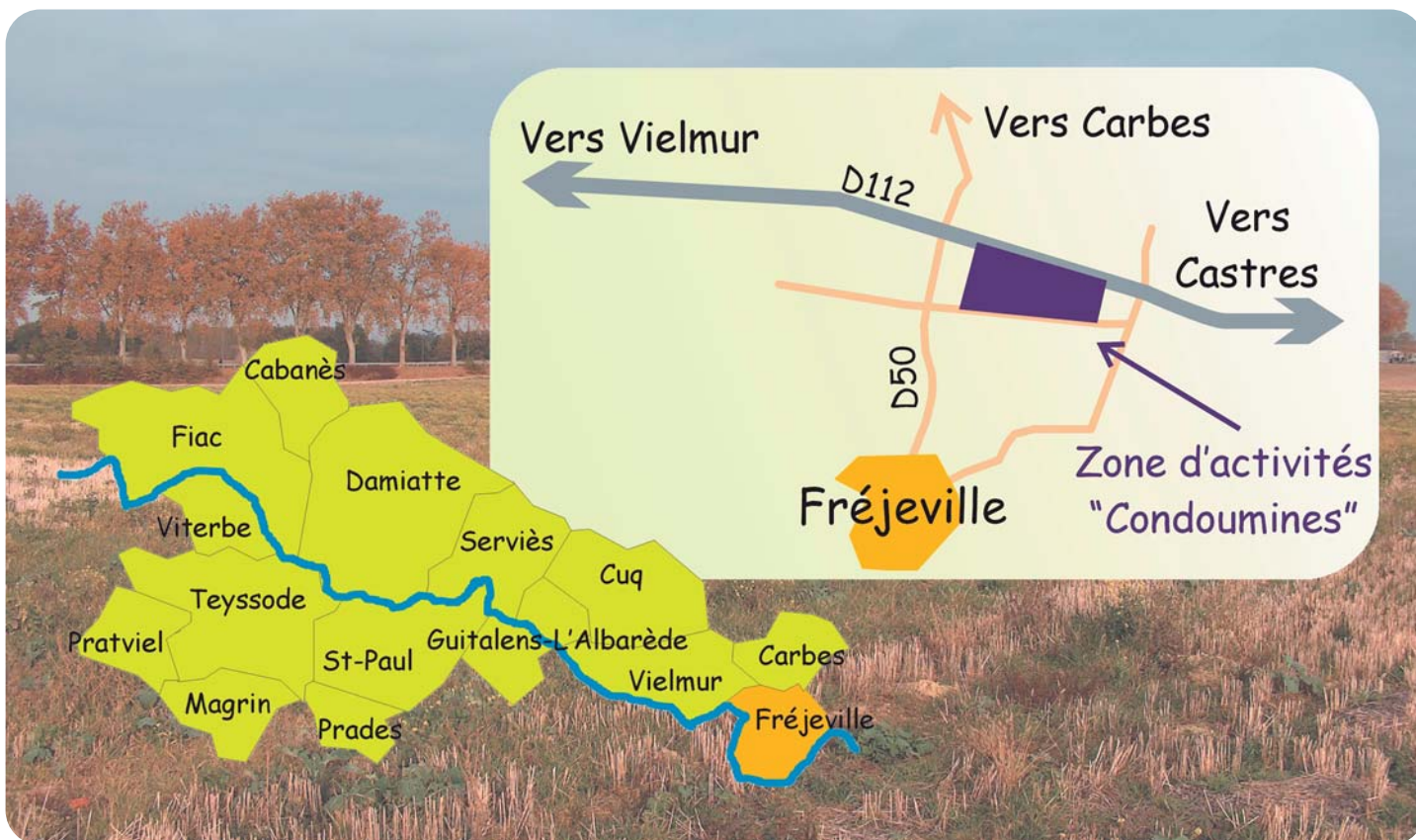
Nous ne manquerons pas de vous informer des prochains développements.



Zone d'activités communautaire de Fréjeville "Terrains à vendre"

Comme nous vous l'avions annoncé dans un précédent numéro, la CCPA s'est engagée dans la réalisation d'une **zone d'activités sur la commune de Fréjeville au bord de la RD 112**. Après avoir fait le constat d'une arrivée importante de nouvelles populations sur notre territoire depuis quelques années, les élus ont décidé qu'en parallèle il est nécessaire de **dynamiser le tissu économique local** et de favoriser la création d'emplois. Or, depuis la zone d'activités Borio Novo achevée en 1998 et saturée l'année d'après, le foncier disponible fait défaut sur notre territoire et le Pays d'Agout n'est pas en mesure aujourd'hui de répondre à des entreprises qui souhaiteraient s'implanter.

Le choix de la commune de Fréjeville a été guidé par **la proximité de l'agglomération castraise et de la rocade** mise en circulation l'année dernière.



Sur les 5 ha de cette zone, 3,5 ha sont commercialisables. Aucun découpage de la zone n'a été défini, mais les lots devront faire au minimum 2.500 m².

Pour les Entreprises, cette zone offre plusieurs avantages :

- une **Taxe Professionnelle attractive (9,32 % de part intercommunale)**
- un **prix de vente intéressant (10 € HT/m²)**
- située en **Zone de Revitalisation Rurale**, les entreprises qui s'y créent peuvent bénéficier de **mesures d'exonérations fiscales et sociales**
- un **cadre agréable avec un accent particulier pour le traitement paysager de la zone**
- **l'ADSL bien évidemment**

La CCPA a lancé la commercialisation des terrains. N'hésitez pas à prendre contact au 05.63.70.52.67 pour tout renseignement complémentaire. Le cahier des charges et le règlement intérieur de la zone sont téléchargeables sur le site de la CCPA : <http://cc.pays.agout.free.fr>

Les travaux de viabilisation commenceront en janvier 2008 pour se terminer courant avril 2008. Dès l'achèvement de ces travaux, les entreprises qui le souhaitent pourront commencer leur implantation.